

Extrait du Registre des Délibérations Séance du 13 DECEMBRE 2018 Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET: 2018-06-26- SUBVENTIONS (7.5.2) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS ORGANISANT DES CENTRES DE LOISIRS AU TITRE DE L'ANNEE 2018 ET PARTICIPATION AUX BAFA - BAFD

DATE DE CONVOCATION: 06 DECEMBRE 2018

DATE DE L'AFFICHAGE : 21 DECEMBRE 2018 de l'extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Etaient	André FONTAINE, Nathalie BECHEREAU (ayant la suppléance de Y. TARDY), Jean-Louis CLAUDON, Gérald
présents :	LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING
_	(ayant la procuration de P. FLABAT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT (départ à compter de la 2018-06-41),
	Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle
	GUILLAUME (ayant la procuration de L. LALEVEE de la 2018.06.01 à la 2018.06.20), Patrice KNAPEK, Bernard
	DOMANIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAR, Bruno BECK,
	Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine
	THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET,
	Thomas MIGOT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de G. ERZEN),
	Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la
	suppléance de X. RICHARD), Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la
	procuration de M. GHAZZALE), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la
	procuration de C. BRETENOUX), Lucette LALEVEE (présente à compter de la 2018.06.21), Alain BOURGEOIS,
	Catherine GAY (présente à compter de la 2018.06.07), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS),
	Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER (ayant la procuration de
	E. MANGEOT), Marie-Jeanne CHRETIEN, Christian CHARTON (ayant la suppléance d'A. COCUSSE), Denis PICARD,
	Christelle AMMARI, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
Etaient	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Corinne LALANCE, Frédérique SAUVAT, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN,
excusés :	Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE, Etienne
	MANGEOT, Alain COCUSSE.
Avis de	Du début à la 2018.06.20 : 10 avis de procuration. A compter de la 2018.06.21 : 9 avis de procuration.
procuration:	
Avis de	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
suppléance :	
<u>Secrétaire</u>	Guy SCHILLING
de séance :	
Nombre de	Du début à la 2018.06.06 : 58 présents. De la 2018.06.07 à la 2018.06.20 : 59 présents. De la 2018.06.21 à la 2018.06.40 : 60
présents :	<u>présents</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>59 présents</u> .
Nombre de	Du début à la 2018.06.06 : <u>68 votants</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.40 : <u>69 votants</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>68 votants</u>
votants:	
Totalies :	

Subventions pour les accueils de loisirs

La subvention est de 6 €/ journée enfant. Le versement de ces subventions se fait en deux temps : versement de 50% après décision du conseil communautaire et versement du solde sous réserve de la justification du nombre de journées-enfants. En cas de nombre de journées-enfants inférieures à l'estimatif, la CC2T calculera une subvention au prorata du nombre de journées-enfants effectivement réalisées. Si l'association a déjà fourni les justificatifs sur le nombre de journées et la provenance des enfants, le versement se fera alors en une fois.

Pour mémoire, une enveloppe de 30 000 € dédiée au soutien au tissu associatif a été approuvée lors du vote du budget 2018.

La CC2T a attribué lors de la délibération 2018-04-21 du 25 juin 2018 les subventions pour les centres de loisirs du premier semestre 2018 pour un montant total de 30 104 €. Pour le 2nd semestre, les dossiers sont les suivants :

NOM ASSOCIATION	Projet 2017- 2 nd semestre	Montant de la subvention CC2T proposé
Familles rurales-	Accueil de loisirs Toussaint	1 860 €
Velaine-en-Haye	Accueil de loisirs Noel 2018	480 €
AS Gondreville	Stage sportif du 22 au 24 octobre	450 €

Participation aux BAFA-BAFD

Pour mémoire, le taux d'aide pratiqué par l'ancienne Communauté de communes de Hazelle en Haye était de 30% pour les BAFA et 40% pour les BAFD.

La CC2T a reçu deux nouvelles demandes de participation BAFA pour l'année 2018 :

- Chloé LEBRETON- versement au nom de Céline LHERBETTE (mère de Chloé Lebreton), 1 Place de la Commanderie- Sexey-les-Bois : participation de la CC2T pour un montant de 135 €,
- Nicolas MARCHAL-THENOT, 3 Grande Rue- Velaine-en-Haye : participation de la CC2T pour un montant de 273 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'octroi des subventions individualisées détaillées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toute pièce utile au versement des subventions.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président, Fabrice CHARTREUX